

Le nouveau Brevet en résumé (session juin 2017)

CONTRÔLE CONTINU

= évaluation des compétences
des composantes du socle

400 points

CONTRÔLE FINAL

300 points

➤ Des points accordés en fonction
des niveaux de maîtrise atteints en
fin de cycle 4 pour chacun des
8 champs d'apprentissage du socle

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

➤ **Deux épreuves écrites**

• Français + Histoire-Géo + EMC
(5 heures)

= **100 points**

• Maths + Physique-Chimie + SVT +
Technologie (3 heures)

= **100 points**

➤ Des points bonus pour
les **enseignements de complément**

- 10 points si les objectifs d'apprentissage
sont atteints
- 20 points si les objectifs sont dépassés

➤ **Une épreuve orale** basée sur
les EPI ou sur les parcours éducatifs
(15 minutes)

= **100 points**

Total = 700 points

Pour être reçu, il faut au minimum 350/700 points (soit 10/20)

Présentation du nouveau Brevet

En juin 2017, l'examen du Brevet sera constitué de :

- **2 épreuves écrites :**

- d'une part la **1^{re} épreuve** regroupant les Maths, la Physique-Chimie, les SVT et la Technologie ;
- d'autre part la **2^{de} épreuve** regroupant le Français, l'Histoire-Géographie et l'Enseignement moral et civique ;

- **1 épreuve orale.**

Le nouveau Brevet est évalué sur **700 points**, soit **400 points de contrôle continu**, **200 points d'examen terminal**, et **100 points d'oral** de soutenance d'un projet. Pour l'obtenir, il faut cumuler un total de **350 points** (soit 10 sur 20).

En bref, ce qui change avec le nouveau Brevet :

- **Un système de notation** revu.
- **1 épreuve supplémentaire** : Physique-Chimie, SVT, Technologie.
- **Des épreuves écrites** complètement remaniées.
- **Une épreuve orale renouvelée** avec les EPI et les parcours éducatifs.



L'épreuve orale

D'une durée de **15 minutes**, l'épreuve orale évalue la capacité à **exposer un projet** et elle est notée sur **100 points**.

Les élèves doivent présenter un projet de leur choix, étudié lors des **EPI** (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou lors d'un **parcours éducatif** (Avenir, Citoyen, Éducation culturelle et artistique).

L'oral se déroule en deux temps :

- **Présentation du projet** (5 minutes) ;
- **Questions du jury** (10 minutes).

Les élèves peuvent présenter le projet **seul ou en groupe de 2 ou 3**.

L'épreuve de Mathématiques

L'épreuve de Mathématiques expliquée

Comment s'organise l'épreuve ?

- **Durée** : 2 heures
- **Notation** : sur 50 points
Les points sont répartis de la façon suivante : 45 points pour les exercices et 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'utilisation de la langue française.
- **Composition** : de 6 à 10 exercices
- Un ou plusieurs exercices portent sur une thématique commune (par exemple la sécurité routière).
- Les exercices peuvent prendre différentes formes : exercices à prise d'initiative, questionnaire à choix multiples...
- Ils peuvent s'appuyer sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines.

L'épreuve Physique-Chimie, SVT, Technologie

L'épreuve de Physique-Chimie, SVT, Technologie expliquée

Comment s'organise l'épreuve ?

- **Durée** : 1 heure
- **Notation** : sur 50 points
Les points sont répartis de la façon suivante : 45 points pour les exercices et 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'utilisation de la langue française.
- **Structure** : la commission nationale d'élaboration des sujets détermine, à chaque session, les **2 disciplines sur les 3** (Physique-Chimie, SVT, Technologie) qui seront évaluées (sur 25 points chacune).
Il y a donc 3 combinaisons possibles : Physique-Chimie et SVT, Physique-Chimie et Technologie, SVT et Technologie.
- **L'épreuve porte sur une thématique commune.**
- Les énoncés sont concis afin de faciliter la compréhension par tous. Les exercices sont identifiés pour chaque discipline.

L'épreuve d'Histoire, Géographie, EMC

L'épreuve d'Histoire, Géographie, EMC expliquée

Comment s'organise l'épreuve ?

- **Durée** : 2 heures
- **Notation** : sur 50 points
Les points sont répartis de la façon suivante : 20 points pour l'histoire, 20 points pour la géographie, et 10 points pour l'enseignement moral et civique.
- **Structure** : L'épreuve est composée de trois exercices obligatoires.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents.

L'exercice porte sur **1 ou 2 documents d'histoire ou de géographie** : texte, photographie, carte... **Les élèves devront répondre à des questions ou à une consigne.**

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer

Les élèves devront répondre à une question d'histoire ou de géographie sous la forme d'un **texte structuré**. Éventuellement, ils devront également réaliser un croquis, un schéma, une frise chronologique...

Exercice 3 : Mobiliser des connaissances en EMC

Une problématique d'EMC est posée à partir d'une situation pratique au travers d'un ou deux documents. Les élèves devront répondre à **une ou plusieurs questions**.

L'épreuve de Français

L'épreuve de Français expliquée

Comment s'organise l'épreuve ?

Durée : 1h10 + 1h50

- **Notation** : 50 points pour l'ensemble de l'épreuve
- **Structure** : L'épreuve est rythmée de la manière suivante :

Partie 1

- **Comprendre, analyser et interpréter (1h - 20 points)** : les élèves devront répondre à des questions sur un corpus (textes littéraires + éventuellement une image ou un document artistique).

- **La réécriture (10 minutes - 5 points)** : les élèves devront transformer les temps et/ou l'énonciation et/ou les personnes et/ou les genres d'un court extrait de texte.

Partie 2

- **La dictée (20 minutes - 5 points)** : elle portera sur un texte de 600 signes environ.

- **Le travail d'écriture (1h30 - 20 points)** : les élèves devront choisir de traiter un des deux sujets proposés (un sujet d'argumentation et un sujet d'invention) en lien avec le texte étudié. Il s'agit de rédiger un texte d'une longueur de deux pages au moins (environ trois cents mots).